

LE NOMBRE D'EMPLOIS VACANTS ET LE MONTANT
GLOBAL DES PRESTATIONS VERSÉES

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire à l'adresse du ministre. Comme on a publié aujourd'hui des chiffres sur le taux d'augmentation des emplois vacants au Canada, les fonctionnaires du ministre examinent-ils la situation pour savoir si ce taux d'augmentation est relié au nombre croissant de prestations d'assurance-chômage qui sont versées?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, nous disposons d'un mode de contrôle, décrit de façon assez détaillée à la Chambre au printemps, qui nous permet de surveiller constamment pour ainsi dire les activités des réclamants et de nous assurer qu'ils se rendent parfaitement compte de l'obligation où ils se trouvent de chercher activement un emploi. Au fur et à mesure que des vacances surviennent et sont enregistrées, dans une région donnée, cette obligation se fait plus pressante, et nous traitons les réclamants en conséquence.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

BASE DE GAGETOWN—LES PROJETS D'UTILISATION

M. J. Robert Howie (York-Sunbury): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Étant donné les excellentes installations à la base des Forces canadiennes de Gagetown qui ne sont pas totalement utilisées, le ministre pourrait-il envisager de nouveaux programmes en vue de profiter des investissements publics considérables à cet endroit?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Oui, monsieur l'Orateur, je m'empresse d'assurer au député que le ministère de la Défense nationale reconnaît la valeur des installations d'entraînement de Gagetown. Nous avons l'intention de les utiliser au maximum et, en fait, nous sommes en train de les agrandir.

* * *

LES TRANSPORTS

DEMANDE DE RETARDEMENT DE LA FERMETURE DE LA
VOIE MARITIME

M. Paul E. McRae (Fort William): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Étant donné que les chemins de fer n'ont pas pu transporter les céréales vers le port de Thunder Bay à un rythme satisfaisant, et étant donné que d'importantes quantités de pétrole seront peut-être transportées par pétrolier s'il se produit une grave pénurie de pétrole dans l'Est, le ministre envisage-t-il des moyens qui permettraient de laisser la voie maritime ouverte au-delà de la date limite habituelle?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, si la chose est nécessaire et possible, nous y songerons, mais nous n'avons aucun moyen de contrôle sur le temps et les glaces. Nous allons tenir compte de cette proposition et si elle est réalisable, je promets au député que nous l'étudierons au moment voulu.

Questions orales

LA FONCTION PUBLIQUE

LE MÉCONTENTEMENT CHEZ LES INFIRMIÈRES—
DEMANDE DE RELEVEMENT DES TRAITEMENTS ET DES
AVANTAGES SOCIAUX

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Étant donné que dans tout le pays, les infirmières qui relèvent du Conseil du Trésor continuent d'exprimer leur mécontentement à l'égard de la disparité des traitements et des avantages sociaux par rapport à leurs homologues provinciales ou du secteur privé, le très honorable représentant a-t-il l'intention de demander au président du Conseil du Trésor de remettre la situation à l'étude en se reportant en particulier à l'article 76 de la loi sur les relations de travail dans la Fonction publique?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je m'en remets entièrement au président du Conseil du Trésor du soin de résoudre ce problème.

● (1450)

M. MacKay: Monsieur l'Orateur, étant donné que les infirmières ont fait connaître leur intention de solliciter une rencontre avec le premier ministre afin de lui exposer leurs griefs lors de sa prochaine visite à Halifax, le premier ministre accepterait-il de les voir à cette date?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas encore reçu une telle proposition. Je vais m'occuper de cette affaire.

* * *

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LES REVENDICATIONS DES INFIRMIÈRES ET LE CAS DES
MALADES NÉCESSITANT DES SOINS CONTINUELS

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants. Comme des centaines d'infirmières engagées dans le conflit travaillent dans des hôpitaux pour anciens combattants, le ministre nous dirait-il, pour compléter sa réponse d'hier, quelles mesures il est en train de prendre pour assurer que les anciens combattants nécessitant des soins continuels et à domicile recevront les traitements dont ils ont besoin sans interruption?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): On m'informe de partout au pays que les malades reçoivent de bons soins, que leur moral est bon et que les infirmières font un excellent travail.

M. l'Orateur: Le député de Victoria-Haliburton pourra poser une question supplémentaire. La présidence cédera ensuite la parole au chef de l'opposition, après quoi nous passerons à l'ordre du jour.

LE NOMBRE DE LITS DANS LES HÔPITAUX

M. W. C. Scott (Victoria-Hamilton): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants. Elle a trait au nombre d'anciens combattants qui attendent d'entrer dans les hôpitaux qui leur sont réservés, tout particulièrement à l'hôpital Sunnybrook de Toronto. Quelles mesures le